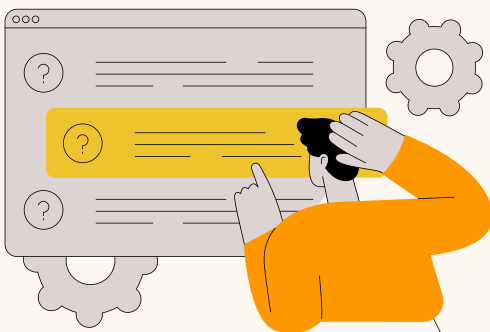


LES MODALITÉS DE PRESTATION

- 1 **Durée** : de 3 à 9 mois (12 sous dérogation en fonction des besoins et de la situation).
- 2 **Fréquence** : adaptable en fonction des besoins de la personne, au minimum 1 contact hebdomadaire.
- 3 **Modalités** : physique, téléphonique, mail, SMS.
- 4 **Type de contacts** : entretiens individuels, ateliers collectifs, regroupements, etc.
- 5 **Interlocuteurs** : 1 conseiller référent, éducateur spécialisé, formateur et conseiller en insertion socio-professionnelle.
- 6 **Rémunération possible selon critères d'éligibilité.**



VOS CONTACTS DE RÉFÉRENCE :

LINDA BOURIH, TRAVAILLEUSE SOCIALE

MAIL : LINDA.BOURIH@SIAO11.FR
TÉL. : 06 34 65 97 79

.....
LAURY HERVOCHE, COORDINATRICE

MAIL : LAURY.HERVOCHE@LIGUE11.ORG
TÉL. : 06 34 68 16 62

NOS PERMANENCES :

- LIMOUX
- CARCASSONNE
- NARBONNE



IMPULSION VERS L'EMPLOI

Deviens qui tu es !



CONTACTE LA TRAVAILLEUSE SOCIALE : LINDA BOURIH
06 34 65 97 79





IMPULSION VERS L'EMPLOI



UN PARCOURS COCONSTRUIT ADAPTÉ
ET ADAPTABLE AU(X) BESOIN(S) DE CHACUN.

Deviens qui tu es!

LES OBJECTIFS



"Réintégrer les publics les plus éloignés du système de droit commun".

2 leviers principaux :

- Repérage et remobilisation des publics dans une logique de raccrochage aux dispositifs de droit commun.
- Accompagnement des publics dans la levée des freins sociaux à travers un parcours coconstruit et dans une logique de co-accompagnement avec le réseau pour l'emploi.

LE PUBLIC ÉLIGIBLE



- Public âgé **de 18 à 65 ans**
- En situation de mal-logement ou sans logement.
- Personnes **non connues, identifiées ou accompagnées** de manière régulière sur le volet **insertion professionnelle** par le réseau pour l'emploi (**sur les 5 derniers mois précédant l'entrée dans le dispositif**) OU en nécessité d'un accompagnement adapté.

Pour toute question sur l'éligibilité, contactez :

Laury HERVOCHE : 06 34 68 16 62

Linda BOURIH : 06 34 65 97 79

3 PRINCIPES FONDAMENTAUX



- 1) Principe d'aller vers :** aller à la rencontre de la personne et prioriser les publics qui sont « en dehors des radars » et cumulent des difficultés
- 2) Complémentarité :** l'offre de prestation proposée est complémentaire et différenciée du droit commun tout en répondant à des besoins non couverts.
- 3) Territorialisation de l'offre :** cohérence et alignement du contenu de l'accompagnement au contexte socio-économique du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT



- Ateliers numériques
- Activités physiques
- Activités manuelles et/ou artistiques
- Accompagnement psychothérapeutique
- Accompagnement socioprofessionnel
- Découverte du marché de l'emploi, T.R.E., etc.

4 PHASES D'ACCOMPAGNEMENT



- **Repérage :** aller vers les publics inconnus, non identifiés ou non accompagnés de manière régulière par le réseau pour l'emploi.
- **Remobilisation :** mise en action des bénéficiaires par de la remotivation, de la prise de confiance en soi et une création d'un lien de confiance durable avec le référent de parcours.

Inscription à France Travail dans les 3 à 5 mois.

- **Accompagnement :** co-construction d'un parcours d'accompagnement et suivi régulier de la réalisation des objectifs en identifiant les besoins actuels et futurs.
- **Coordination :** développement du réseau partenarial au sein de l'écosystème du réseau pour l'emploi afin de pouvoir "raccrocher" les bénéficiaires vers les dispositifs de droit commun.

